COMPTE RENDU
COMITE DE PROGRAMMATION LEADER 2023-2027 N°4
GAL DU PAYS D'ARGENTAN D'AUGE ET D'OUCHE
1 juillet 2025 – 16h30 – Gacé

Représentants du secteur public :
Présents : Alain LOLIVIER (Titulaire CdC Terres d'Argentan Interco), Martine GRESSANT (Titulaire CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault), Stéphane DIF (Suppléant CdC des Vallées d'Auge et du Merlerault), Dominique LORMEAU (Titulaire CdC des Pays de L'Aigle), Sébastien GOURDEL (Titulaire Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche)
Excusés :
Frédéric LEVEILLE (P2AO), Jacques PRIGENT (CdC Terres d'Argentan Interco), Michel LE GLAUNEC (CdC des Pays de L'Aigle)

Représentants du secteur privé :
Présents : Brigitte CHOQUET (UDAF de l'Orne), Jean-Marie GOUSSIN (Mission Locale L'Aigle-Mortagne), Hugo DUPONT (MJC Le Rond-Point), Mickaël LOUADOUDI (ADMR Argentan-Ecouché)
Excusés :
Carmen CHAMOUTON (OSE), Margaux NICOLEAU (Super Biches), Patricia BADIER (OSE), Anne LARUELLE (Gîtes de France), Florence LEJEUNE (MJC le Rond-Point), Olivier GRONIER (Fondation du patrimoine)

Autres représentants invités sans voix délibérative :
Région Normandie : Madeline NICOLAS (Chargée de mission, Service Vie des Territoires et Contractualisation, Direction Aménagement du Territoire).
PETR Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche : Edouard REUSSNER (Directeur), Léa PLATEAUX (Chargée de mission Leader), Laetitia HAREL (Gestionnaire LEADER)
Réunion présidée par Sébastien GOURDEL, Vice-Président du PETR P2AO
La réunion débute à 16h30.

Ordre du jour :
1. Approbation du Compte-Rendu du Comité de Programmation LEADER du 4 mars 2025 ;
2. Suivi consommation d'enveloppe LEADER 2014-2022 ;
3. Point Gouvernance LEADER 2023-2027 : Modification du Règlement Intérieur ;
4. Suivi consommation d'enveloppe LEADER 2023-2027 (+ Répartition fiche action + annulation dossier Université populaire des transitions) ;
5. Validation des dossiers instruits par la Région ;
6. Analyse des dossiers en sélection ;
7. Questions diverses.

1. Approbation du compte-rendu du Comité n°3 du 04/03/2025

Les membres du Comité de Programmation ont été destinataires du compte-rendu du Comité de Programmation du 04 mars 2025
Le Président propose aux membres du comité de programmation d'approuver le compte-rendu.

En l'absence de remarque, le compte-rendu du précédent Comité est validé à l'unanimité des membres présents.

2. Suivi consommation d'enveloppe LEADER 2014-2022

Enveloppe totale attribuée : 3 707 549 €

- 152 dossiers ont été traités par le Comité, 35 ont été annulés ou sont devenus inéligibles
- 117 dossiers payés

Nous avons consommé 3 707 007,33 € soit 99,99% de l'enveloppe totale.

3. Point sur la gouvernance : Modification du Règlement Intérieur

Afin de renforcer la réactivité et le dynamisme de notre dispositif, il est proposé de modifier le délai actuellement en vigueur entre la date de sélection d'un projet et le dépôt effectif de la demande d'aide. Ce délai, fixé aujourd'hui à 24 mois dans notre règlement, s'avère souvent trop long. Il peut freiner l'avancement des projets et entraîner une immobilisation prolongée des crédits, notamment lorsque les porteurs tardent à formaliser leur demande.

Dans un souci d'efficacité, et conformément aux recommandations de la Région Normandie, il est proposé de ramener ce délai à 9 mois. Cette évolution vise à inciter les porteurs à s'engager plus rapidement dans leurs démarches, tout en assurant une meilleure gestion des enveloppes budgétaires.

Texte actuel :

« Les maîtres d'ouvrage des projets avec avis d'opportunité favorable **ont deux ans maximum**, à compter de la réunion du Comité de Programmation (pré-sélection) pour compléter leur dossier de demande de subvention. Passé ce délai et en l'absence de dossier complet, l'équipe technique du GAL leur adressera un courrier dit de « dossier dormant ». Les maîtres d'ouvrage disposeront de deux mois maximum pour compléter leur dossier, passé ce nouveau délai et en l'absence d'éléments justifiés, le dossier sera présenté en Comité de Programmation pour être désélectionné. »

Texte après modification :

« Les maîtres d'ouvrage des projets avec avis d'opportunité favorable **ont 9 mois maximum**, à compter de la réunion du Comité de Programmation (pré-sélection) pour compléter leur dossier de demande de subvention. L'équipe technique du GAL leur adressera un courrier de rappel 2 mois avant la date limite. Passé ce délai, en l'absence de dossier complet, et en l'absence d'éléments justifiés, le dossier sera présenté en Comité de Programmation pour être désélectionné. »

Le Comité de Programmation valide de passer le délai de deux ans à 9 mois mais souhaite conserver l'envoi d'un courrier du GAL aux porteurs de projets 2 mois avant la date d'échéance.

4. Avancée LEADER 2023-2027

➢ **Point informatif :**

Dossiers déposés : 25 (1 135 361,19 €)
Dossiers sélectionnés : 17 (652 052,50 €)
Dossiers instruits : 5 (158 774,36 €)
Dossiers programmés : 1 (66 413,04 €)
Dossiers engagés : 1 (66 413,04 €)
Dossiers payés : 0

➢ **Répartition de l'enveloppe par Fiche Action :**

La Région Normandie nous demande de valider la répartition de la maquette financière par Fiche Action.

Il a été proposé, la répartition suivante :

Répartition maquette Programme 2023-2027	Candidature	
	Solde	%
1 Soutenir l'entreprenariat, l'innovation et la structuration de nouvelles filières	227 000,00 €	15 %
2 Soutenir une offre de services cohérente, accessible, adaptée aux besoins de proximité de la population	456 703,00 €	30 %
3 Soutenir la préservation et la mise en scène des patrimoines	380 000,00 €	25 %
4 Accompagner les projets de coopération territoriale et transnationale	76 000,00 €	5 %
5 Animation du programme	379 000,00 €	25 %
Total	**1 518 703,00 €**	**100 %**

Les membres du Comité valident la répartition proposée et souhaitent que lors des prochains Comités une déclinaison de la consommation leur soit présentée fiche par fiche.

➢ **Dossier à désélectionner :**

Université Populaire des transitions – CDC Terres d'Argentan Interco

La CDC Terres d'Argentan Interco demande la désélection de leur dossier Université Populaire des Transitions 2024-2025. Le porteur n'est pas en mesure de finaliser la demande d'aide. Pour rappel, il s'agissait de soirées d'échange entre différents acteurs et les habitants sur différents thèmes notamment la biodiversité pour cette saison.

Le comité de programmation valide la désélection du projet. Alain LOLIVIER représentant le CDC Terres d'Argentan Interco s'est abstenu et n'a pas pris part au vote.

5. Validation des dossiers instruits à programmer LEADER 2023-2027

Nom du maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Date de passage en comité de sélection	Note attribuée au comité de sélection	Date de réception du rapport d'Instruction	Coût du projet HT présenté en sélection	Plan de financement présenté en avis de sélection		Coût du projet HT retenu à l'instruction	Plan financement validé dans le rapport d'instruction		Taux d'aides publiques	avis serv instruc
P2AO	Animation "OCM" 2024	26/11/2024	68/100	13/06/2025	53 652,76 €	FEADER Leader	42 922,20 €	50 519,15 €	FEADER Leader	40 415,32 €	80%	favor
						Autofinancement	10 730,56 €		Autofinancement	10 103,83 €		
P2AO	Animation "Randonnée" 2024	26/11/2024	80/100	13/06/2025	26 813,68 €	FEADER Leader	21 450,94 €	26 912,07 €	FEADER Leader	21 529,64 €	80%	favor
						Autofinancement	5 362,74 €		Autofinancement	5 382,43 €		
P2AO	Animation "Vélo" 2024	26/11/2024	75/100	13/06/2024	6 713,85 €	FEADER Leader	5 371,08 €	6 748,98 €	FEADER Leader	5 399,20 €	80%	favor
						Autofinancement	1 342,77 €		Autofinancement	1 349,78 €		
IC Le Rond Point	Le Jeux Ouch'lympiques	26/11/2024	60/100	01/07/2025	26 000,00 €	FEADER Leader	20 800,00 €	27 895,28 €	FEADER Leader	22 316,22 €	80%	favor
						Autofinancement	5 200,00 €		Autofinancement	5 579,06 €		

En l'absence de remarque, le Comité de Programmation valide les dossiers présentés pour programmation, à l'unanimité moins deux abstentions, celle de Sébastien GOURDEL, représentant le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche et celle d'Hugo DUPONT, Directeur de la MJC « le Rond-Point », qui n'ont pas pris part au débat et au vote.

6. Analyse des dossiers de demande d'aide préalable LEADER 2023-2027

1/Animation économique 2025 – Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Le P2AO sollicite une aide spécifiquement pour couvrir les **dépenses de personnel liées à l'animation** de deux programmes : l'Opération Collective de Modernisation (OCM), destinée à soutenir la modernisation des entreprises locales, et le dispositif OSE, qui accompagne les créateurs/repreneurs d'entreprises via des prêts d'honneur.

Plan de financement	
Coût total de l'opération :	55 230.77 €
Coût éligible de l'opération :	55 230.77 €

Plan de financement LEADER

Dépenses		**Recettes**		
Nature	**Montant**	**Origine**	**Montant**	**% de la dépense**
Dépenses de personnel	55 230.77 €			
		LEADER	44 184.62 €	80%
		Autofinancement	11 046.15 €	20 %
Total	**55 230.77 €**	**Total**	**55 230.77 €**	**100 %**

Sébastien GOURDEL, signalant un conflit d'intérêt, est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.
Ce dossier obtient la note de 79/100, il est présélectionné.

2/Animation Randonnée 2025 – Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Le P2AO sollicite un soutien pour les **dépenses de personnel liées à l'animation** de la démarche de valorisation des circuits de randonnée dits PREMIUM. Il assure la coordination technique, la promotion, et l'accompagnement des EPCI et communes dans cette action structurante, intégrée aux stratégies touristiques territoriales.

Plan de financement	
Coût total de l'opération :	13 402.76 €
Coût éligible de l'opération :	13 402.76 €

Plan de financement LEADER

Dépenses		**Recettes**		
Nature	**Montant**	**Origine**	**Montant**	**% de la dépense**
Dépenses de personnel	11 654.57 €			
Frais de structure	1 748.19 €			
		LEADER	10 722.20 €	80 %
		Autofinancement	2 680.56 €	20 %
Total	**13 402.76 €**	**Total**	**13 402.76 €**	**100 %**

Sébastien GOURDEL, signalant un conflit d'intérêt, est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.
Ce dossier obtient la note de 71/100, il est présélectionné.

3/ Création d'une maison médicale à Fel – Commune de Gouffern-en-Auge

Le projet consiste à réhabiliter l'ancienne école de Fel pour y aménager une maison médicale qui accueillera infirmières libérales et médecins salariés du Département dans deux espaces distincts et contribuera au maillage territorial de santé sur la CDC Terres d'Argentan Interco. L'aide demandée porte sur les **travaux de réhabilitation** nécessaires au changement de destination du bâtiment.

Plan de financement	
Coût total de l'opération :	564 405.00 €
Coût éligible de l'opération :	564 405.00 €

Plan de financement LEADER

Dépenses		**Recettes**			
Nature	**Montant**	**Origine**	**Montant**	**% de la dépense**	**Statut**
Travaux / Aménagements	490 787 €	DETR 2024 (État)	200 000 €	35 %	Notifiée
Études et conception	23 776 €	Département de l'Orne	100 000 €	18 %	Signée
MOE	49 842 €	CDC Terres d'Argentan Interco	91 524 €	16 %	Risque de baisse
		LEADER	60 000 €	11 %	Risque d'augmentation à 80 000 €
		Autofinancement	112 881 €	20 %	
Total	**564 405 €**	**Total**	**564 405 €**	**100 %**	

Les membres du Comité échangent sur la baisse de la subvention de la CdC Terres d'Argentan Interco, sur la connaissance des médecins qui viendront sur ce site, et sur le pôle Chambois-Fel qui devient un pôle de services majeur pour la commune de Gouffern-en-Auge (école, commerces, pharmacie, nouveau centre de secours, nouvelle gendarmerie, maison médicale).

Les membres du Comité acceptent l'augmentation de l'aide LEADER à 80 000 €.

Ce dossier obtient la note de 80/100, il est présélectionné.

4/Création d'une MAM – Commune de Saint-Symphorien-des-Bruyères

Le projet vise à transformer l'ancien bar-restaurant de Saint-Symphorien-des-Bruyères en Maison d'Assistantes Maternelles pour accueillir 3 professionnelles et ainsi garder 12 enfants. L'aide demandée concerne les **travaux d'aménagement nécessaires à cette nouvelle fonction**.

Plan de financement	
Coût total de l'opération :	353 352 €
Coût éligible de l'opération :	353 352 €

Plan de financement LEADER

Dépenses		**Recettes**		
Nature	**Montant**	**Origine**	**Montant**	**% de la dépense**
Travaux	353 352,00 €	Etat - DETR	91 871,52 €	26 %
		Département	30 000,00 €	8 %
		CAF	80 210,90 €	23%
		LEADER	80 000,00 €	23 %
		Autofinancement	71 269,58 €	20 %
Total	**353 352,00 €**	**Total**	**353 352,00 €**	**100 %**

Les membres du Comité échangent sur les besoins en services petite-enfance, et sur les autres services de ce type autour de L'Aigle.

Ce dossier obtient la note de 70/100, il est présélectionné.

5/ Extension du PSLA de Moulins-la-Marche – CDC des Pays de L'Aigle

La CDC des Pays de L'Aigle souhaite agrandir le PSLA de Moulins la Marche pour pouvoir apporter de meilleures conditions de travail au troisième médecin généraliste arrivé récemment. L'extension permettra aussi l'arrivée de 2 nouvelles sages-femmes.

Plan de financement	
Coût total de l'opération :	182 322 € HT
Coût éligible de l'opération :	151 815 € HT

Plan de financement LEADER

Dépenses		Recettes			
Nature	**Montant**	**Origine**	**Montant**	**% de la dépense**	**Statuts**
Travaux	125 500 €	ETAT (DETR 2025)	66 798,60 €	44 %	En cours
Maîtrise d'œuvre	26 315 €	**LEADER**	54 653,40 €	36 %	
		Autofinancement	30 363 €	20 %	
Total	**151 815 €**	**Total**	**151 815 €**	**100 %**	

Dominique LORMEAU, signalant un conflit d'intérêt, est sorti de la salle et ne prent part ni à la discussion ni au vote.

Ce dossier obtient la note de 80/100, il est présélectionné.

6/ Hébergements insolites – Gacé

La Ville de Gacé souhaite dynamiser son attractivité touristique en installant cinq hébergements insolites dans son camping municipal, pour répondre aux besoins des randonneurs et cyclistes de passage. Il y aura 2 campétoiles, 2 chalets et 1 roulotte. L'aide LEADER porte sur **les habitats et l'aménagement du site**.

Plan de financement	
Coût total de l'opération :	228 233,33 €
Coût éligible de l'opération :	228 233,33 €

Plan de financement LEADER

Dépenses		Recettes		
Nature	**Montant**	**Origine**	**Montant**	**% de la dépense**
Travaux	82 774,18 €	Etat - DSIL	79 881,66 €	35 %
Equipement	145 459,15 €	Département	29 296,00 €	13 %
		LEADER	73 409,00 €	32 %
		Autofinancement	45 646,67 €	20 %
Total	**228 233,33 €**	**Total**	**228 233,33 €**	**100 %**

Stéphane DIF, signalant un conflit d'intérêt, est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.

Les membres du Comité échangent sur la fréquentation du camping actuel, sur l'absence de ce type d'hébergement insolite sur le PETR, et sur l'accessibilité PMR.

Ce dossier obtient la note de 65/100, il est présélectionné.

7/Rénovation de l'école de musique – Commune d'Écouché-les-Vallées

La commune d'Écouché-les-Vallées souhaite rénover les locaux de l'école de musique, installée dans l'ancienne gare, pour répondre à une forte demande et améliorer les conditions d'apprentissage. Ce projet permettra d'élargir l'offre musicale (chorale, éveil, stages, etc.) et d'accueillir davantage d'élèves et de professeurs.

Plan de financement	
Coût total de l'opération :	513 360,05 €
Coût éligible de l'opération :	513 360,05 €

Plan de financement LEADER

Dépenses		**Recettes**		
Nature	**Montant**	**Origine**	**Montant**	**% de la dépense**
Travaux	461 016,67 €	Etat - DETR	136 000 €	26 %
Prestations	52 343,38 €	Etat – Fond vert	72 000 €	14 %
		Département	75 000 €	15 %
		LEADER	80 000 €	16 %
		Autofinancement	150 360,05 €	29 %
Total	**513 360,05 €**	**Total**	**513 360,05 €**	**100 %**

Alain LOLIVIER, signalant un conflit d'intérêt, est sorti de la salle et ne prend part ni à la discussion ni au vote.
Ce dossier obtient la note de 80/100, il est présélectionné.

La réunion prend fin à 18h30.

Fait à la Ferté-en-Ouche, le 03/07/2025
Sébastien GOURDEL,
Président du Comité de Programmation,